

## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU JURACOMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD  
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

## EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire  
**Séance du Jeudi 14 décembre 2023**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSENET.

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

7 décembre 2023

et qu'elle a été faite le

7 décembre 2023

**Présents** : Brans : M. Michael PERES Courtfontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey : M. Gilbert TSCHAIINE La Barre : M. Philippe GIMBERT La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Gérome FASSENET Mutigny : M. Eric DRUOT Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE Ougney : M. Cédric IVANES Our : M. Segundo ALFONSO Pagney : M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO Serre les Moulères : M. Claude TERON Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervay : M. Stéphane ECARNOT

Suppléés :

Absents excusés : Dampierre : Mme Nathalie HONORIO, Mme Valérie BENDERITTER Fraisans : M. Hubert BACOT, Mme Marie-Anne LONGY Montepain : M. Luc BEJEAN Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE Offlanges : M. Jean-Claude THABARD Orchamps : M. Nicolas JOLY, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD Rouffange : Mme Aurore PLANCON Vitreux : M. Alain GOMOT

Secrétaire de séance : M. Segundo ALFONSO

Procurations de vote :

Mandants : Mme Nathalie HONORIO (DAMPIERRE), Mme Valérie BENDERITTER (DAMPIERRE), M. Hubert BACOT (FRAISANS), Mme Marie-Anne LONGY (FRAISANS), M. Nicolas JOLY (ORCHAMPS), Mme Lucette NAEGELLEN (ORCHAMPS), Mme Michèle BOUCARD (ORCHAMPS)

Mandataires : Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE), M. Anthony FALCONNET (DAMPIERRE), M. Dominique JOLY (FRAISANS), M. Sébastien HENGY (FRAISANS), M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS), M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS), M. François GRESET (EVANS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 35

Absents suppléés : 0

Absents excusés : 13

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délibération n°**

DCC2023\_12\_176

Objet :

Attribution d'une subvention d'équipement exceptionnelle à la Maison Partagée située à Courtfontaine (39700)

## **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT EXCEPTIONNELLE A LA MAISON PARTAGEE SITUEE A COURTEFONTAINE (39700)**

Une résidence comprenant 14 chambres et 4 appartements (soit une capacité de 18 à 23 personnes) pour personnes âgées autonomes s'est ouverte sur le territoire de la Communauté de Communes Jura Nord.

Cette maison partagée est située à Courtefontaine (39700).

Considérant la demande de subvention formulée par la Maison partagée pour le développement de son activité ;

Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord souhaite maintenir des services à la population sur son territoire ;

Vu l'avis favorable de la Commission n° 2 « Aménagement du Territoire / Grands Cycles de l'Eau » du 28 novembre 2023 d'attribuer une subvention d'un montant de 2000,00 € à la Maison partagée ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 5 décembre 2023 d'attribuer une subvention d'un montant de 2000,00 € à la Maison partagée ;

Il est proposé d'attribuer une subvention d'équipement exceptionnelle d'un montant de 2 000,00 € à la Maison partagée à Courtefontaine (39700).

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **Accepte d'attribuer une subvention d'équipement d'un montant de 2 000,00 € à la Maison partagée à Courtefontaine (39700) ;**
- **Autorise le versement de cette subvention à la Maison partagée à Courtefontaine (39700) ;**
- **Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2023 de la Communauté de Communes Jura Nord.**

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0